

Communiqué de presse

Renouvellement politique : la parité réelle est loin d'être atteinte

La parité réelle n'est pas encore atteinte aux postes clés de la décision publique

Malgré la nomination d'**Elisabeth Borne** en tant que Première ministre, engagement fort que le HCE tient à saluer, le nouveau gouvernement n'échappe pas à une **parité de façade**. Si l'on compte une parité stricte (21 femmes et 21 hommes) au sein du nouveau gouvernement, la **répartition des ministères répond**, dans la continuité des précédents gouvernements, à **des biais de genre et à des stéréotypes de sexe** : 4 hommes sont à la tête des 5 ministères régaliens, 7 femmes des 9 ministères sociaux (santé, culture, famille, enfance, handicap, jeunesse...).

Derrière la parité purement quantitative se joue aussi la parité de responsabilité : 9 des 10 secrétariats d'Etat sont tenus par des femmes, contre 5 sur 16 de plein exercice, permettant d'atteindre une parité purement arithmétique. Si nous saluons le maintien d'**Isabelle Rome**, ancienne membre du HCE, à la tête du ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, ce dernier n'est toujours pas un ministère de plein exercice.

Une logique identique à l'Assemblée

Même répartition à l'Assemblée nationale, puisque derrière la présidence féminine incarnée par **Yaël Braun-Pivet**, on constate pour la première fois depuis 1988 un recul de la place des femmes, qui occupent désormais à peine plus d'**un tiers** (37,3%) des sièges. Aussi, seules **2 des 8 commissions** permanentes sont présidées par des femmes ; et sur des portefeuilles genrés – affaires culturelles et éducation ; affaires sociales. Seules **3,5** de femmes dirigent un des 10 groupes parlementaires.

Dans l'ombre, la parité n'est pas instaurée

Une attention doit également être portée sur les cabinets politiques, zones blanches de la parité : comme le rappelle le rapport [Sexisme 2022 du HCE](#), les directions de cabinets sont encore à très forte majorité masculine - on compte à peine 20% de femmes ces 5 dernières années. Cette répartition semble se confirmer pour les 5 prochaines, sous réserve de changements éventuels dans les nominations à venir.

Pour garantir une meilleure représentation des femmes en politique et lutter contre les violences sexistes et sexuelles dans le milieu politique, qui sous-tendent en partie ce déséquilibre, le HCE conduira ces prochains mois **un travail approfondi sur la parité et l'égalité dans la sphère politique nationale** – Présidence, ministères, Assemblée nationale, Sénat – et la composition des cabinets ministériels, à travers la publication d'un rapport dédié prévu à l'automne 2022.